

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 décembre 2018

OBJET :

**Autorisations budgétaires par anticipation
en section d'investissement**

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°13

EXPOSE DES MOTIFS

Les dépenses d'investissement ne peuvent être réalisées, en principe, qu'après le vote effectif du budget primitif. Pour permettre aux collectivités de disposer de crédits d'investissement disponibles dès l'ouverture de l'exercice, et ainsi procéder au règlement de leurs prestataires, l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise les organes délibérants à accorder, à leur exécutif, la faculté d'engager, de liquider et de mandater, jusqu'à l'adoption du budget primitif, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le budget primitif de l'exercice 2019 sera proposé au vote de l'assemblée délibérante au mois de mars prochain. Aussi, afin d'assurer un bon fonctionnement des services municipaux, de procéder au lancement de travaux, conformément aux marchés déjà passés par la collectivité, de réduire les délais globaux de paiement et d'améliorer le taux de réalisation de la section d'investissement, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget, avant le vote du budget primitif 2019, dans la limite des crédits suivants :

Chapitre	Article	Libellé	Budget 2018 (hors RAR)	Autorisations par anticipation	Affectation
20 – Immobilisations incorporelles			17 415,24 €		
	2051	Concessions et droits similaires		1.000,00 €	- Acquisition et installation de progiciels
21 – Immobilisations corporelles			548 736,95 €		
	2128	Autres agencements et aménagements divers		4.500,00 €	- Réalisation d'une clôture (rue de Gaulle)
	21316	Équipements du cimetière		15.000,00 €	- Acquisition et installation de cavurnes, columbariums - Acquisition et installation de bornes et panneaux d'affichage - Travaux d'aménagement du cimetière
	2135	Installations générales, agencements et aménagements		11.950,00 €	- Travaux de mise aux normes (porte La Poste) - Installation de radiateurs (école maternelle Prévert) - Motorisation d'un volet roulant (école maternelle Delaunay)
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie		1.500,00 €	- Acquisition et installation d'extincteurs
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		3.000,00 €	- Installations et matériels pour l'aménagement des postes de travail des agents dans le cadre du DUER
	2182	Matériel de transport		18.000,00 €	- Acquisition d'un véhicule de type benne
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique		2.500,00 €	- Acquisition d'ordinateurs pour les services municipaux et les écoles - Acquisition d'écrans d'ordinateur pour les services municipaux et les écoles
	2188	Autres immobilisations corporelles		1.800,00 €	- Mise en sécurité PPMS et organigramme des clés (école Delaunay)
Op. 104 – Construction d'une salle d'activité scolaire et périscolaire			171 840,00 €		
	2031	Frais d'étude		5.437,88 €	Frais d'études, de contrôle, de supervision et de maîtrise d'œuvre
	2135	Installations générales, agencements et aménagements		36.364,89 €	Travaux de VRD /gros œuvre - Charpente/ITE/Etanchéité - Menuiseries extérieures - plâtrerie - revêtement de sols souples/ Peinture - Chauffage/ventilation - Electricité

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts ci-dessus.

Il est précisé que les crédits votés seront repris au budget primitif 2019, lors de son adoption.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 12 décembre 2018.

Pour Extrait


Michel BREUILLE,
 Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2018

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	30 novembre 2018
- Convocation distribuée le :	30 novembre 2018
- Affichage du compte-rendu le :	14 décembre 2018
- Affichage du procès-verbal le :	1 ^{er} mars 2019

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PernoSSI, MME LEDROIT, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME COLME à M. ROSSIGNON
- M. FRANIATTE à MME DOLATA
- MME SAGET à M. LAURENT
- M. GONCALVES à MME SIMONNET
- MME PAGELOT à M. LEINSTER
- M. PROVIN à M. BREUILLE
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. SAPIRSTEIN

Pour extrait

Michel BREUILLE,

Maire

